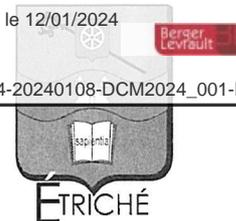


COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 8 JANVIER 2024

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : AUGEREAU Line, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUDARD Virginie, DROUIN Véronique donne pouvoir à David LAGLEYZE, DUPUY-CHANET Marie-Laure donne pouvoir à Samuel GESTRAUD, RIGAUD Marie-Pierre

ABSENTS : JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : David GAUDIN

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2024-01 du 08-01

SUBVENTION A L'OGEC

Monsieur David GAUDIN quitte la salle, il ne participe ni au débat, ni au vote.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune verse une subvention à l'OGEC tous les ans.

CONSIDERANT le nombre d'élèves à l'école publique comme suit :

Nombre d'élèves Maternelle à l'école publique : 50

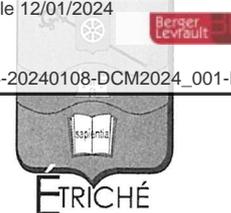
Nombre d'élèves Élémentaire à l'école publique : 102

CONSIDERANT le coût par élève de l'école publique déterminé en rapportant le nombre d'élèves aux charges,

MATERNELLE	Montant 2023
Fonctionnement - Dépenses	52 188.39 €
011 - Charges à caractère général	7 950.02 €
60611 - Eau et assainissement	1 098.02 €
60612 - Énergie - Électricité	534.23 €
60621 - Combustibles	1 391.05 €
60631 - Fournitures d'entretien	439.09 €
60632 - Petits équipements	23.30 €
6065 - Livres	13.82 €
6067 - Fournitures scolaires	3 298.55 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	592.19 €
6156 - Maintenance	206.74 €

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



6262 - Frais de télécommunications	266.81 €
6284 – Redevance ordures ménagères	86.22 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	44 238.37 €
6411 - Personnel titulaire	36 467.75 €
6413 - Personnel non titulaire	7 770.62 €

ELEMENTAIRE	Montant 2023
Fonctionnement - Dépenses	32 045.75 €
011 - Charges à caractère général	16 533.52 €
60611 - Eau et assainissement	2 240 €
60612 - Énergie - Électricité	1 089.82 €
60621 - Combustibles	2 837.73 €
60631 - Fournitures d'entretien	895.75 €
60632 - Fournitures de petit équipement	47.53 €
6065 - Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	28.18 €
6067 - Fournitures scolaires	7 044.52 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	1 208.08 €
6156 - Maintenance	421.74 €
6262 - Frais de télécommunications	544.29 €
6284 – Redevance ordures ménagères	175.88 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	15 512.23 €
6411 - Personnel titulaire	13 821.68 €
6413 - Personnel non titulaire	1 690.55 €

CONSIDERANT qu'il convient de modifier l'avenant n°17 a passer avec l'OGEC de l'école privée mixte « Les Templiers » afin de déterminer la participation annuelle allouée par la commune à cet établissement pour l'année 2024.

Cette participation s'évalue comme suit :

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



	Nombre d'élèves école privée	Cout/élève	Versement 2024
Maternelles	27	1 043.77 €	28 181.79 €
Elémentaires	44	314.17 €	13 823.48 €
Total	71		42 005.27 € (40 858.50 € en 2023)

Proposition de Monsieur le Maire :

- Approuver l'avenant n°17 à passer avec l'OGEC de l'école privée mixte « Les Templiers » pour l'année 2024
- Approuver la participation de 42 005.27 euros au titre de l'année 2024

Après un vote à main levée, le conseil municipal approuve l'avenant n°17 à passer avec l'OGEC de l'école privée mixte « Les Templiers » et la participation de 42 005.27 € au titre de l'année 2024.

POUR : 15

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 9 janvier 2024

Secrétaire de Séance
David GAUDIN

Le Maire
David LAGLEYZE

Envoyé en préfecture le 12/01/2024

Reçu en préfecture le 12/01/2024

Publié le



ID : 049-214901324-20240108-DCM2024_001-DE